

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Si deuxième adhérent-e sur ce bulletin (pour adhésions « couple » et « sociétés ») :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Productions : Bio Vente en Circuit-court

Main d'œuvre : UTH SAU : ha Année d'installation :

Adhésion Paysan·ne: (comprend l'abonnement au journal local Solidarité Paysanne)

Individuelle : 100 €

Couple : 130 €

Société : 100 € x Nombre d'associé(e)s souhaitant adhérer = €

« Selon mes moyens » (nouveaux installés, difficultés financières,...), je verse une cotisation libre de €

Cotisation de soutien d'un montant supérieur à 100€ : €

Adhésion Retraité·e: (comprend l'abonnement au journal local Solidarité Paysanne)

Individuelle : 80 €

Couple : 100 €

« Selon mes moyens », je verse une cotisation libre de €

Abonnement « Campagnes Solidaires » *magazine national* : 45 €

Abonnement « Solidarité paysanne » : *journal local* (pour les non adhérents) : 30€

Non paysan·ne :

Je souhaite soutenir la Conf' avec un don de €

TOTAL : €

Être adhérent-e vous permet :

- **D'être défendu·e.** Adhérer, c'est ne plus être tout seul.
- **D'être représenté·e.** Se syndiquer, c'est anticiper, arrêter de subir.
- **D'agir.** Cotiser, c'est déjà agir !

Votre adhésion permet au syndicat :

- D'avoir du poids dans les instances
- De réaliser et envoyer des journaux d'informations
- De prendre en charge les frais liés à la défense individuelle des adhérents
- De prendre en charge les frais liés à la défense des intérêts et de l'avenir collectif des paysans
- D'organiser des événements (AG, fermes ouvertes, réunions publiques...)
- De rémunérer les salarié.es qui animent la vie de la Conf'
- De payer des frais juridiques éventuels
- ...

Paiement :

Chèque (à envoyer à l'adresse en bas de page)

Virement (RIB en bas de page)

Précisions sur l'adhésion:

- **adhésion couple** : vous êtes officiellement 2 adhérent-es, avec 2 voix lors de l'AG etc.
- **adhésion sociétés** : même si l'adhésion est payée par la société, c'est chaque associé·e, en tant que personne physique qui fait le choix d'adhérer. Chaque adhérent recevra les courriers et journaux de la Conf' à son adresse (sauf mention contraire de votre part).

Les adhésions sont essentielles à la vie de la Conf'. Cependant, **le montant de l'adhésion ne doit pas être un frein.** L'adhésion « selon mes moyens » vous permet de soutenir la Conf' et d'adhérer au montant de votre choix.